



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LADOM

L'Agence De l'Outre-mer
pour la Mobilité

AIDE A LA CONTINUITE TERRITORIALE – PUBLICS SPECIFIQUES

Formulaire de demande

Le formulaire ainsi que les pièces justificatives doivent être envoyés au format PDF **dans les 3 mois suivant la date du voyage aller**, à l'adresse email correspondant à votre collectivité de résidence habituelle :

Guadeloupe : act.guadeloupe@ladom.fr Guyane : act.guyane@ladom.fr La Réunion : act.reunion@ladom.fr
Martinique : act.martinique@ladom.fr Mayotte : act.mayotte@ladom.fr

Attention: Les dossiers adressés selon d'autres modalités ne seront pas pris en compte.

DEMANDEUR

Titre : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Ville de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

Vous êtes :

- Doctorant(e)s et post-doctorant(e)s – 1 aide ACT par an est possible
 Artistes et acteur(trice)s culturel(le)s – 2 aides ACT par an sont possibles
 Jeunes espoirs sportifs – 4 aides ACT par an sont possibles

Objet du déplacement pour lequel vous sollicitez l'ACT spécifique (le justificatif correspondant devra être joint à votre demande) :

Date du voyage aller :

Une autre aide publique finance-t-elle tout ou partie du voyage ? Oui Non

Nombre de bons ACT « spécifique » LADOM déjà obtenus depuis le 1^{er} janvier : 0 1 2 3

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent formulaire. Toute erreur ou omission dans ces renseignements peut entraîner le rejet de ma demande ou la suppression de l'aide déjà accordée ainsi que le remboursement des sommes perçues à ce titre.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur exacts et complets les renseignements fournis dans la présente demande et reconnais avoir pris connaissance des conditions d'octroi de l'aide demandée.

Date :/...../20....

Signature du demandeur précédée de la mention « lu et approuvé »

IMPORTANT : Quiconque se sera fait délivrer indûment ou aura tenté de se faire délivrer indûment un document administratif, soit en faisant de fausses déclarations, soit en prenant un faux nom ou une fausse qualité, soit en fournissant de faux renseignements, certificats ou attestations, sera puni des peines prévues aux articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Cadre réservé à LADOM – éligibilité de la demande (tous les critères doivent être validés)

Lieu de résidence habituelle éligible : Oui Non

Public éligible : Oui Non

Part fiscale inférieure ou égale à 11 991€ : Oui Non

Motif du voyage justifié : Oui Non

Cumul d'aides publiques pour le même voyage :
 Oui Non

Classe de voyage éligible : Oui Non

Nombre de bons ACT déjà remis inférieur au maximum fixé par catégorie de public : Oui Non

N° de dossier :

Validation de l'aide : Oui Non



LADOM – L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité
LADOM siège - 27, rue Oudinot - 75358 Paris 07 SP - www.ladom.fr